

En route vers une nouvelle école !

Les travaux de construction d'un nouveau groupe scolaire viennent de démarrer à Ampère. Pour la première fois, une nouvelle école va être construite en plein centre-ville ! Ambitieux, ce nouveau chantier a vocation à accueillir 19 classes, de la maternelle à l'élémentaire, pour la rentrée 2019.





Projet architectural de l'école sur le site Ampère.

Saint-Ouen-sur-Seine est en perpétuelle évolution. Notre population augmente, notre ville se modernise et de nouveaux besoins se font sentir. Accueillir toujours plus de nouveaux habitants est une très bonne chose pour notre commune et prouve, si besoin en était, son dynamisme et son attractivité. Parallèlement, cela nécessite de construire toujours plus de nouvelles infrastructures capables de répondre aux attentes et aux besoins de tous. Ainsi, pour préparer le meilleur avenir possible pour les prochaines générations, il faut de nouvelles écoles. Des écoles bien conçues, modernes et accueillantes, qui donnent envie aux enfants d'apprendre, leur permettent de s'épanouir dans un joli cadre et de garder pour l'avenir de doux souvenirs.

Une, deux et trois écoles...

Si la création d'écoles dans les nouveaux quartiers, comme les Docks, avait été programmée par l'ancienne majorité, rien n'aurait été envisagé pour les quartiers déjà existants, alors que les besoins sont bien réels depuis de nombreuses années. Ainsi, l'école Bachelet, censée être « temporaire » au moment de son implantation, est devenue « permanente » au fil des décennies et ce, malgré sa construction amiantée et tous les questionnements légitimes que cela suscite pour les générations successives de représentants de parents d'élèves. La nouvelle municipalité a pris en considération tous ces éléments du présent et du passé pour entreprendre un véritable « plan Marshall » de construction de nouveaux établissements scolaires en centre-ville. Après l'école du Petit Prince, ce seront donc deux nouveaux groupes scolaires qui verront le jour en l'espace de 6 ans seulement (sur Ampère et sur Bauer), sans compter la reconstruction programmée de l'école Bachelet et l'extension de l'école Michelet!

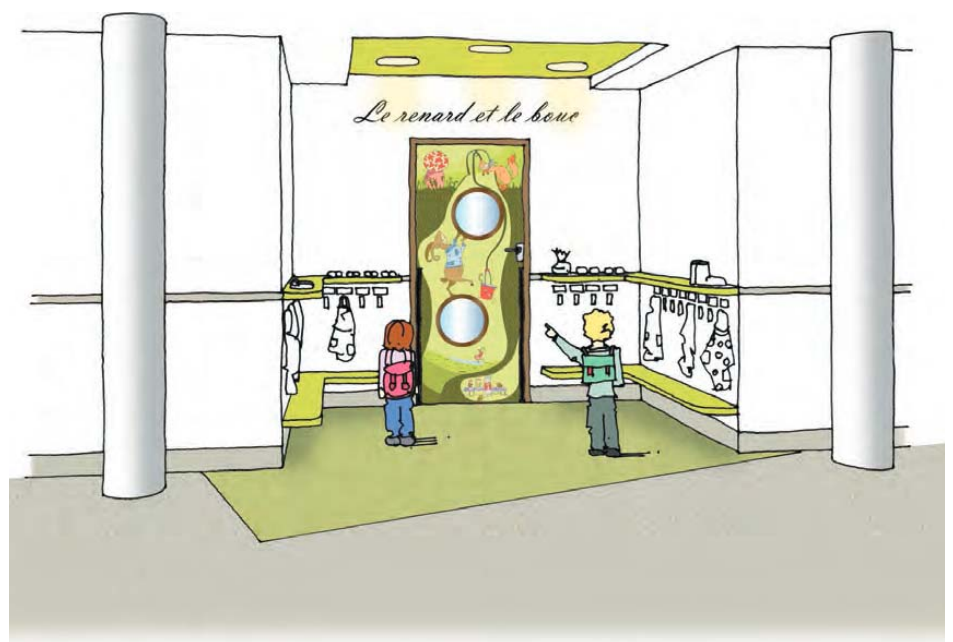
Raconte-moi une école

Dès le 29 septembre 2014, le conseil municipal a approuvé le projet de construction d'un groupe scolaire de 19 classes et d'un centre de loisirs pour le secteur Ampère. Un concours d'architectes s'en est suivi pour définir le projet le plus approprié.

L'identité d'une école est importante pour les enfants qui vont la fréquenter quotidiennement. Le nom qui l'incarne restera dans leurs souvenirs, surtout s'il fait écho à leurs repères. Après le Petit Prince pour le groupe scolaire, qui a ouvert ses portes à la rentrée 2016 au Docks, celui d'Ampère sera baptisé Jean-de-La-Fontaine. C'est suite au concours d'architectes que

le nom du célèbre fabuliste a été retenu. En effet, le projet proposait, pour agrémenter l'environnement des classes, le thème de ses fables, créant un univers facilement identifiable autant par les tout-petits de maternelle que par les « grands » élémentaires.

« C'était parfaitement approprié car Les Fables de Jean de La Fontaine sont l'un des livres les plus célèbres de la littérature française. Ces fables font, en effet, partie de notre patrimoine culturel. Cette œuvre impérisable propose une morale à chaque fin de récit et elle est toujours d'actualité en 2017! » souligne le maire, William Delannoy.



Extérieurement, l'entrée principale encadrée de livres géants donnera le ton. Ces derniers seront visibles depuis la rue de l'Union et relieront les deux bâtiments abritant à la fois l'école maternelle et l'école élémentaire. La décoration intérieure sera entièrement inspirée des fables de La Fontaine pour une véritable immersion. Ainsi, les fables les plus connues seront proposées aux maternelles (3 à 6 ans) par le biais de dessins aux formes simples sur chaque porte de classe. Les animaux de la fable dont il est question seront mis en avant et côtoieront de petites bêtes récurrentes que les enfants retrouveront dans tout l'établissement – entre autres, une coccinelle et une souris.

Ce seront autant de repères pour aider l'enfant à mieux s'orienter au sein de sa nouvelle école. Chaque porte comprendra deux hublots : un à la hauteur des adultes et un à celle des enfants, pour permettre une continuité visuelle entre la circulation et la classe. « C'est en élémentaire que les dessins vont engendrer des questions et permettre aux enfants de confronter leurs opinions. L'ob-

jectif de cette décoration originale visera à amuser les écoliers tout en les instruisant. Les enseignants auront la matière et tout le loisir de leur faire étudier différentes fables et maximes pendant leur scolarité », explique Karine Kousmann, adjointe au maire déléguée à la petite enfance, à l'enfance et à l'éducation.

Que ce soit en maternelle ou en élémentaire, des zooms sur les illustrations se retrouveront également dans les sanitaires. Pour les petits, cela sera l'occasion de les rassurer avec des images similaires à celles des portes de leur classe. Pour les élémentaires, ce sera l'occasion d'un « jeu de piste » pour retrouver de quelle porte est issue l'illustration.

Le groupe scolaire inclura un centre de loisirs qui occupera le bâtiment qui fut longtemps celui de l'Atlas, préservant ainsi son architecture classique, patrimoine de Saint-Ouen. Le centre municipal de culture scientifique déménage actuellement pour continuer ses activités à l'espace Mariton (10 rue Mariton).



Recomposition urbaine et financement

Difficile de financer la création d'un groupe scolaire de 15 millions d'euros quand on est la troisième ville la plus endettée de France. Il faut donc trouver des solutions, et la vente du foncier pour couvrir la majeure partie de cet investissement est un recours indispensable à sa réalisation.

Dans le cas du site Ampère, c'est une partie du terrain qui sera vendue par la municipalité à un promoteur immobilier pour financer la construction du groupe scolaire sur l'autre partie de terrain conservé par la Ville. Cette décision a été officialisée le 16 octobre dernier lors du conseil municipal par la cession de foncier en vue de la première phase d'aménagement. C'est ainsi qu'en novembre dernier, les premiers coups de pioche ont débuté pour creuser les fondations du futur groupe scolaire Jean-de-La-Fontaine. « Aujourd'hui, plus personne ne veut nous prêter d'argent ! Notre seule solution est une sorte d'autofinancement en valorisant le

foncier qui appartient à la Ville. Nous valorisons des aménagements urbains sur des terrains municipaux afin d'y inclure des équipements scolaires. Les promoteurs, en payant cette charge foncière, participent fortement au financement de ceux-ci », précise le maire.

Le promoteur immobilier Vinci, qui est l'acquéreur et porteur du projet, va ainsi édifier en deux phases de nouveaux logements, par ailleurs appelés de leurs vœux par de nombreuses familles audoniennes désireuses d'accéder à la propriété, ou celles souhaitant venir s'installer sur notre commune. Ce chantier est prévu en même temps que celui du groupe scolaire, pour éviter que les premiers écoliers qui y étudieront soient gênés par le bruit d'une construction face à l'école. Pour séparer l'école des logements, une nouvelle artère sera créée dans le prolongement naturel de la rue Bachelet, qui se prolongera ainsi jusqu'à croiser la rue de l'Union.

Au-delà de la construction du nouveau groupe scolaire, la municipalité a engagé une réflexion globale en vue de la recomposition urbaine et de l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier qui se situe tout autour de la place du 8-Mai-1945 ; cette dernière souffre, comme chacun sait, de problèmes d'insécurité liés au trafic de drogue persistant et à la vétusté de nombreux bâtiments à proximité immédiate. Gageons, comme dans la fable, qu'« En toute chose il faut considérer la fin »* et que la vie du quartier s'améliorera avec ce renouveau urbain. ■

* Morale de la fable *Le Renard et le Bouc* de Jean de La Fontaine.

Projet architectural des logements qui seront construits en face de la future école. La municipalité a fait en sorte que le style architectural corresponde à son environnement avec une hauteur des bâtiments équivalente à celle de l'établissement scolaire.



© Vinci Immobilier – Atelier 3